



# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE**  
**DU LUNDI DEUX FÉVRIER 2026**

**N° d'ordre : 2026-01**



# **PROCÈS VERBAL SOMMAIRE** **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SÉANCE DU 02/02/2026**

**Présents :**

M. PROUST : **Président;**

M. ANGELRAS excepté de la Q. N°80 à la Q. N°82 inclus, M. BEAUME, M. CAMPELLO, M. CHAILAN, M. DURAND-COUTELLE, M. FABREGOUL, M. GADILLE, M. GREGOIRE, M. NICOLAS, Mme REY-DESCHAMPS, Mme RICHARD, M. TOUZELLIER, M. VALADE, M. VALADIER, M. VERDIER : **Vice Présidents;**

Mme BERGOGNE, M. BERTIER, M. BOLLEGUE, M. CLEMENT, Mme COMPEYRON, Mme DE GIRARDI, M. DE GONZAGA, M. DESCLOUX, Mme DUMONT, M. DUPRET, M. FOURNIER (excepté de la Q. N°63 à la Q. N°92 inclus), M. GAILLARD, Mme GIANNACCINI, M. GRANAT, M. GRANCHI, Mme LECOQ, M. LEROI, M. MALAVAL, M. MARCOS, M. MARQUET, M. MAZAUDIER, M. PLANES, M. PLANTIER(excepté de la Q. N°75 à la Q. N°92 inclus), M. PREVOTEAU, Mme RAINVILLE, M. TAULELLE (excepté de la Q. N°1 à la Q. N°46 inclus), M. TIBERINO, M. TIXADOR, Mme TUDELA, Mme WOLBER : **Membres du Bureau;**

Mme ACHKAR, Mme AJMO-BOOT (excepté de la Q. N°10 LA Q. N°30 inclus), Mme ARCHIMBAUD, Mme BARBUSSE, M. BERKANI, Mme BOISSIERE, M. BONNE, M. BOUGET, Mme BOURGADE, M. CARRIÈRE, M. COURDIL, M. DETREZ, M. DOUAIS, Mme FAYET, M. FERRIER (excepté à la Q.N°74), Mme GARDET, Mme GARDEUR, Mme GIACOMETTI, M. GOURDEL, Mme GUERIN-GRAIL (excepté de la Q. N°1 à la Q. N°31 inclus), M. HAMARD, M. JACOB, Mme JOUVE-SAMMUT, M. LACHAUD, Mme LEBLOND, Mme LIMONES, Mme MAY, Mme MENUT (exceptée à la Q. N°56), Mme NICOLAS, M. PASTOR, M. PIO, M. RODRIGUEZ, Mme ROULLE, Mme ROUVERAND, Mme SARTRE, M. SCHIEVEN, M. SEGUELA, Mme TOURNIER BARNIER(excepté de la Q.N°78 à la Q. N°92 inclus), Mme TRONC, Mme VENTURINI : **Conseillers Communautaires;**

**Absents excusés :**

M. BASTID (donne pouvoir à M. BOUGET), M. BELHAJ (donne pouvoir à Mme GARDEUR), Mme GIBON (donne pouvoir à Mme LEBLOND), M. CHABERT (donne pouvoir à M. MAZAUDIER), Mme CHELVI-SENDIN (donne pouvoir à Mme TOURNIER BARNIER), M. CONTASTIN (donne pouvoir à Mme TUDELA), M. ESCOJIDO (donne pouvoir à M. ANGELRAS), M. GILLI (donne pouvoir à M. VALADIER), Mme ORLAY-MOUREAU (donne pouvoir à M. GOURDEL), Mme POIGNET-SENGER (donne pouvoir à Mme COMPEYRON), M. POUDEVIGNE (donne pouvoir à M. BOLLEGUE), Mme PROHIN (donne pouvoir à Mme ROULLE), Mme SOLANA (donne pouvoir à M. DOUAIS), M. VOLEON (donne pouvoir à M. MARQUET), Mme AJMO-BOOT (absente excusée de la Q. N°10 LA Q. N°30 inclus), Mme GUERIN-GRAIL (excepté de la Q. N°1 à la Q. N°31 inclus), M. TAULELLE (excepté de la Q.N°1 à la Q.N°45 inclus), Mme MENUT (exceptée à la Q. N°56), M. FOURNIER (donne pouvoir à M.VALADE de la Q. N°63 à la Q. N°92 inclus), M. FERRIER ( à la Q.N°74), M. PLANTIER(donne pouvoir à Mme JOUVE-SAMMUT de la Q. N°75 à la Q. N°92 inclus), Mme TOURNIER BARNIER(excepté de la Q.N°78 à la Q.N°92 inclus), M. ANGELRAS (absent excusé de la Q. N°80 à la Q. N°82 inclus), M. FLANDIN (absent excusé), M. PROCIDA (absent excusé), M. ROUX (absent excusé), M. VINCENT (absent excusé)

**Assistaient à la séance :**

M. BAUMELOU, Directeur de Cabinet  
Mme SALELLES, Cheffe de Cabinet  
M. LHEUREUX, Directeur Général des Services de Nîmes Métropole  
M.LICOUR, Directeur Général Adjoint – Direction Générale Adjointe secrétariat général, culture et politique de la ville  
M. GIRARD CAMBON, Directeur Général Adjoint – Direction Générale Adjointe des Finances  
M. WATZKY, Directeur Délégué - Direction Déléguée commande publique et affaires juridiques  
M. DUCHENNE, Directeur Délégué - Direction Générale Adjointe environnement et mobilité  
M. LEFEBVRE, Directeur Délégué - Direction Déléguée Attractivité du Territoire  
Mme FLEURY, Directrice Déléguée – Direction Déléguée contrôle de gestion  
M. VAUTIER, Directeur Délégué – Direction Déléguée cycle de l'eau et urbanisme  
M. JULIEN, Directeur de la Communication  
Mme ROUSSEL, Directrice des ressources humaines  
Mme Louis, Directrice des Finances  
Mme AMBROSINO, Directrice administration générale  
Mme NIVARD, Directrice Déléguée Adjointe Développement Economique  
Mme RAYNAUD, Chef de service, Service ZAE  
M.MOH, Chef du service prévention et valorisation  
M.MANGIAVILLANO, chef de service, Pôle aéroport  
M. ROUSSEL, Chargé de communication  
Mme VOLLENWEIDER, Chef du Service assemblées communautaires  
Mme YVRARD, Gestionnaire des assemblées communautaires  
Mme CHANTRIER, Gestionnaire des assemblées communautaires  
M.QUIN, service gestion administrative et logistique  
M. BRANCOURT : Collaborateur du groupe IEC  
M. STEVANT : Collaborateur du groupe UPDT  
Mme TIXADOR : Collaborateur du groupe EPNM



## PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 02/02/2026

L'an deux mille vingt-six le lundi deux février à dix-sept heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le mardi vingt-sept janvier, sous la présidence de Monsieur Franck PROUST, Président.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le Procès-verbal Sommaire de la séance du **15 décembre 2025**. Le procès-verbal est approuvé à **l'unanimité**.

Abstention du groupe Rassemblement National.

Monsieur le Président indique que, conformément à l'article L5211-12-1 du CGCT, l'état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures des élus communautaires pour l'année 2025 a été envoyé aux élus via la plateforme de certification Dématis et qu'ils en ont un exemplaire sur leur table.



**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :**

**ORDRE DU JOUR**

N °	TITRE DE LA QUESTION
<i>Finances</i>	
001	<p><b>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2026 - Budget Principal</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beume Frederic  <b>ABSTENTIONS :</b> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BONNE Olivier, Mme GARDEUR Veronique, M. NICOLAS Rémi</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
002	<p><b>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2026 - Budget annexe Le Grand Cycle de l'Eau</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beume Frederic  <b>ABSTENTIONS :</b> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BARBUSSE Marie-chantal, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, Mme VENTURINI Pascale</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
003	<p><b>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2026 - Budget annexe Transports</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beume Frederic  <b>ABSTENTIONS :</b> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. CARRIÈRE Emmanuel</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

004	<p><b>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2026 - Budget annexe Aménagement numérique du territoire</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
005	<p><b>Décision Modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2026 Budget principal Aéroport</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
006	<p><b>Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour l'opération « Université de Nîmes Site Hoche 2ème tranche »</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier, M. MALAVAL Denis</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
007	<p><b>Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour les acquisitions foncières</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
008	<p><b>Budgets annexes Transports. Grand Cycle de l'Eau et Aménagement numérique du territoire - Modification de l'autorisation de programme « TCSP T1 Extension Sud »</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <i>CONTRE :</i></p>

	<p><i>Ne prend pas part au vote : Mme COMPEYRON Sylvie, Mme COMPEYRON Sylvie mandataire de Mme POIGNET-SENGER Veronique</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>009</b>	<p><b>Budget Principal Aéroport Modification de l'autorisation de programme Séparation des réseaux</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>010</b>	<p><b>Budget principal Aéroport - Subvention d'équilibre 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BOUGET Vincent mandataire de M. BASTID Christian, M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>011</b>	<p><b>Avance de trésorerie au Budget Annexe Aéroport</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BOUGET Vincent mandataire de M. BASTID Christian, M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote : M. BONNE Olivier</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>012</b>	<p><b>Reversement aux communes membres d'une partie du montant de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance affecté à Nîmes Métropole.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Beaume Frederic  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b></p>

	<p><i>Ne prend pas part au vote : M. BONNE Olivier</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>Fonds de Concours</b>	
<b>013</b>	<p><b>Abrogation de la délibération n°FIN 2024-04-066 du 26 juin 2024, portant attribution d'un fonds de concours à la commune de Sernhac, pour la réalisation d'un pumptrack et résiliation de la convention afférente</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi</b>  <i>ABSTENTIONS : M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote : Mme ARCHIMBAUD Nadia, Mme GARDEUR Veronique mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BOLLEGUE Jacques, M. CAMPELLO Jean-marc, M. MAZAUDIER Jean-Claude mandataire de M. CHABERT Patrick, Mme TOURNIER BARNIER Christine mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, Mme COMPEYRON Sylvie, Mme TUDELA Dominique mandataire de M. CONTASTIN Christophe, Mme DE GIRARDI Claude, M. DE GONZAGA Patrick, M. DESCLOUX Jean-Luc, Mme GARDEUR Veronique, M. HAMARD Michel, M. MAZAUDIER Jean-Claude, Mme NICOLAS Helene, M. PASTOR Frédéric, Mme COMPEYRON Sylvie mandataire de Mme POIGNET-SENGER Veronique, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. POUDEVIGNE Jean-Louis, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. TOUZELLIER Frédéric, Mme TUDELA Dominique</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>014</b>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Gilles pour la réalisation d'une plaine des sports</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi</b>  <i>ABSTENTIONS : M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote : Mme GARDEUR Veronique mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BONNE Olivier, M. FERRIER Bruno, Mme GARDEUR Veronique, M. RODRIGUEZ Yves</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>015</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Cabrières pour le remplacement de 1 tableau blanc interactif obsolète par 1 écran numérique interactif</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <b>CONTRE :</b> Mme GIANNACCINI Maryse  <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme DE GIRARDI Claude, M. RODRIGUEZ Yves</p> <p style="text-align: center;"><b>MAJORITE</b></p>
<p><b>016</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Caveirac pour la mise en œuvre d'équipements numériques dans ses écoles publiques (4 ordinateurs et 3 écrans numériques interactifs)</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PASTOR Frédéric</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>017</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Clarensac pour le remplacement de 11 tableaux blancs interactifs obsolètes par 11 écrans numériques interactifs</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BEAUME Frederic</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>018</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Domessargues pour le remplacement de 3 tableaux blancs interactifs obsolètes par 3 écrans numériques interactifs</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>019</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Mauressargues pour le remplacement de 1 tableau blanc interactif obsolète par 1 écran numérique interactif</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. DOUAIS Xavier, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>020</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Montagnac pour le remplacement de 1 tableau blanc interactif obsolète par 1 écran numérique interactif</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de Mme GIBON Amelie, M. DOUAIS Xavier, Mme LEBLOND Tiphaine, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>021</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Sauzet pour l'équipement de la classe ULIS avec un vidéoprojecteur interactif</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BEAUME Frederic</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>022</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de La Rouvière pour la mise en œuvre d'équipement de vidéoprotection</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme FAYET Sylvette, M. PASTOR Frédéric</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>023</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Caveirac pour la modernisation du réseau d'éclairage public</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. GRANCHI Theos</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>024</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de La Calmette pour la rénovation de l'école élémentaire</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. DOUAIS Xavier, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>025</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Sernhac pour la construction d'une maison médicale et de locaux commerciaux</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BEAUME Frederic</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>026</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Fons-Outre-Gardon pour des travaux de sécurisation des cheminements piétons et cyclables de la gare à la RD 22a - séquence 3</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. CARRIÈRE Emmanuel</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>027</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Moulézan pour la sécurisation de la traversée du village</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. DETREZ Pierre-edouard, M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, Mme MENUT Jo, M. VALADIER Eddy</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>028</b></p>	<p><b>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Gilles pour la création d'un nouveau musée au sein de l'abbaye romane</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Nicolas Rémi  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><i>Administration Générale</i></p>	
<p><b>029</b></p>	<p><b>Etat des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux de Nîmes Métropole au titre de l'année 2025</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Planes Patrice  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<i>Personnel</i>	
<b>030</b>	<p><b>Recrutement de deux personnels vacataires dans le cadre des manifestations taurines planifiées en 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Gadille Gilles  <i>ABSTENTIONS :</i> Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BOURGADE Mary, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>031</b>	<p><b>Modification de la valeur faciale des titres restaurant</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Gadille Gilles  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. DOUAIS Xavier, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole, M. TOUZELLIER Frédéric</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<i>Cycles de l'Eau</i>	
<b>032</b>	<p><b>Acceptation du droit de préemption urbain délégué par la commune de Cabrières dans le périmètre de protection rapprochée du captage du Palay</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Chailan Jean-Luc  <i>ABSTENTIONS :</i> Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, Mme LECOQ Hélène, M. TIBERINO Richard</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>033</b></p>	<p><b>Acceptation du droit de préemption urbain délégué par la commune de Saint-Gervasy dans les périmètres de protection rapprochée des captages de Saint Didier, Crève Caval et du Palay</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Chailan Jean-Luc  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BOURGADE Mary, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. PIO Christophe</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>034</b></p>	<p><b>Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) Serre la Garde Monnier - Commune de Nîmes. Décision de clôture</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Chailan Jean-Luc  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme WOLBER Valentine</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>035</b></p>	<p><b>Commune de Fons - Zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation définitive</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BERTIER Jean-francois, M. BONNE Olivier, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de Mme GIBON Amelie, M. DOUAIS Xavier, M. GOURDEL Pascal, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme LEBLOND Tiphaine, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>036</b></p>	<p><b>Commune de Gajan - Zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation définitive</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>037</b></p>	<p><b>Commune de Garons - Zonage d'assainissement collectif et non collectif, et zonage pluvial. Approbation définitive</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme LECOQ Hélène, M. RODRIGUEZ Yves</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>038</b></p>	<p><b>Commune de Montagnac - Zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation définitive</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BARBUSSE Marie-chantal, Mme GARDEUR Veronique mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BERGOGNE Catherine, M. MAZAUDIER Jean-Claude mandataire de M. CHABERT Patrick, M. CHAILAN Jean-Luc, Mme GARDEUR Veronique, M. HAMARD Michel, M. MALAVAL Denis, M. MAZAUDIER Jean-Claude, M. TIBERINO Richard, Mme VENTURINI Pascale, Mme WOLBER Valentine</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>039</b></p>	<p><b>Commune de Poulx - Zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation définitive</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. GOURDEL Pascal, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>040</b></p>	<p><b>Commune de Saint-Bauzély - Zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation définitive</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme GARDEUR Veronique mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme GARDEUR Veronique, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>041</b></p>	<p><b>Commune de Saint-Mamert-du-Gard - Zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation définitive.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme GARDEUR Veronique</b> mandataire de <b>M. BELHAJ Halim</b>, <b>Mme DE GIRARDI Claude</b>, <b>M. DOUAIS Xavier</b>, <b>Mme GARDEUR Veronique</b>, <b>M. GOURDEL Pascal</b>, <b>Mme JOUVE-SAMMUT Veronique</b>, <b>M. GOURDEL Pascal</b> mandataire de <b>Mme ORLAY-MOUREAU Dolores</b>, <b>M. PIO Christophe</b>, <b>M. DOUAIS Xavier</b> mandataire de <b>Mme SOLANA Carole</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>042</b></p>	<p><b>Commune de Montignargues - Approbation du dossier du zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation de l'enquête publique.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. ANGELRAS Bernard</b>, <b>M. ANGELRAS Bernard</b> mandataire de <b>M. ESCOJIDO Frédéric</b>, <b>Mme ROUVERAND Valérie</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>043</b></p>	<p><b>Commune de La Rouvière - Approbation du dossier du zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation de l'enquête publique unique. Désignation de la commune de La Rouvière comme autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme LECOQ Hélène</b>, <b>Mme REY-DESCHAMPS Geraldine</b>, <b>M. RODRIGUEZ Yves</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>044</b></p>	<p><b>Commune de Saint-Gilles - Approbation du dossier du zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation de l'enquête publique unique. Désignation de la commune de Saint-Gilles comme autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. CAMPELLO Jean-marc</b>, <b>Mme JOUVE-SAMMUT Veronique</b>, <b>M. RODRIGUEZ Yves</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>045</b></p>	<p><b>Convention relative à la réalisation de prestations de services entre Nîmes Métropole et la commune de Saint Mamert du Gard pour la gestion de l'entretien des fossés et bassins de rétention pluviaux</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Durand-Coutelle Jean-François  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme JOUVE-SAMMUT Veronique</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>046</b></p>	<p><b>Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Approbation du projet d'avenant n°2 du PAPI 3 Vistre et autorisation de signature.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme De Girardi Claude  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BOLLEGUE Jacques, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. POUDEVIGNE Jean-Louis</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><i>Plan Alimentaire Territorial</i></p>	
<p><b>047</b></p>	<p><b>Convention de partenariat entre Nîmes Métropole et la Chambre d'Agriculture du Gard pour la valorisation de l'arboriculture en milieu scolaire</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme Richard Fabienne  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. ANGELRAS Bernard, M. BOLLEGUE Jacques, Mme DE GIRARDI Claude, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. POUDEVIGNE Jean-Louis</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

*Mobilité Transport*

<p><b>048</b></p>	<p><b>Avenant 4 Délégation de service public concernant la gestion des transports urbains de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole 2024-2030</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme De Girardi Claude <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. VALADIER Eddy</b> mandataire de <b>M. GILLI Serge</b>, <b>Mme ROULLE Sophie</b> mandataire de <b>Mme PROHIN Aurelie</b>, <b>Mme ROULLE Sophie</b>, <b>M. VALADIER Eddy</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>049</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention pour l'année 2026 à l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP) du Gard pour des actions de sensibilisation et de formation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme De Girardi Claude <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. VALADIER Eddy</b> mandataire de <b>M. GILLI Serge</b>, <b>M. VALADIER Eddy</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>050</b></p>	<p><b>Abrogation de la délibération MT 2025-03-047 du 19.05.2025 et approbation de la convention de financement relative à la phase de préfiguration du service express régional métropolitain « SERM » Montpellier Méditerranée.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Campello Jean-Marc <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BOURGADE Mary</b>, <b>Mme GARDET Laurence</b>, <b>M. GOURDEL Pascal</b>, <b>Mme ROULLE Sophie</b> mandataire de <b>Mme PROHIN Aurelie</b>, <b>Mme ROULLE Sophie</b>, <b>M. VALADIER Eddy</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>051</b></p>	<p><b>Mise à la vente du véhicule n°141 du réseau de transport en commun Tango, propriété de Nîmes Métropole</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Campello Jean-Marc <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BERTIER Jean-francois</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>052</b></p>	<p><b>Acquisition de la parcelle sise 6 rue Cité Paul Giran à Nîmes dans le cadre du projet de création du pôle d'échange multimodal sur le site Hoche-Université</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Campello Jean-Marc  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>053</b></p>	<p><b>Mise à jour des conditions générales d'utilisation (CGU) du service Némovélo et mise en place d'une grille tarifaire en cas de dégradations</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Marcos Antoine  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. DOUAIS Xavier, M. GOURDEL Pascal, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>054</b></p>	<p><b>Convention de mise en superposition d'affectations du domaine public de l'établissement public territorial de bassin Vistre Vistrenque au profit de Nîmes Métropole pour la gestion d'une liaison douce entre Rodilhan et le Mas de Peyre le long du Buffalon.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Marcos Antoine  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. ANGELRAS Bernard, M. BOLLEGUE Jacques, M. CHAILAN Jean-Luc, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. DESCLOUX Jean-Luc, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. GRANCHI Theos, M. PLANES Patrice, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. POUDEVIGNE Jean-Louis, Mme RAINVILLE Marie-France, M. TOUZELLIER Frédéric, Mme TRONC Marie-Pierre, M. VERDIER Michel</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

*Environnement*

<p><b>055</b></p>	<p><b>Tarification des services délivrés par la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets (DCTDM)</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Angelras Bernard <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>056</b></p>	<p><b>Avenant n°1 à la convention constitutive de l'Entente entre les EPCI du département du Gard pour optimiser la gestion et l'élimination des déchets ménagers et assimilés sur le département</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Angelras Bernard <i>ABSTENTIONS :</i> M. BOUGET Vincent mandataire de M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme VENTURINI Pascale <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p><b>Extrait des discussions :</b></p> <p>Madame Fayet souhaite connaître le nombre de fois où s'est réuni cet organisme car les élus n'ont pas eu de rapport en retour. Elle précise aussi que pour elle, il y a un non-sujet, car il est question d'optimisation de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et, à sa connaissance, la compétence de l'élimination des déchets ménagers a été confiée par Nîmes Métropole au SITOM. En ce qui concerne l'optimisation de la gestion, Madame Fayet n'est pas contre, mais elle s'étonne car elle n'avait pas été informée qu'il y avait des problèmes pour la collecte des ordures ménagères dans les 39 communes de la communauté d'agglomération. Elle aimerait des explications, car elle ne comprend pas bien la délibération. Elle demande si c'est Alès qui recrute un ingénieur et un technicien, et si Nîmes Métropole participe financièrement au prorata sur ces postes-là.</p> <p>Monsieur Angelras explique que l'Entente a été créée au niveau départemental il y a deux ou trois ans. Ce sujet est évoqué pour une raison simple ; aujourd'hui, Nîmes Métropole n'a pas de problématique puisque l'exutoire est le SITOM et que les déchets vont dans le centre de tri Valréna, mais demain le risque est d'avoir à traiter, avec les autres EPCI du Département, l'ensemble des biodéchets, puisque la réglementation évolue : c'est donc pour anticiper ce genre de besoin. Monsieur Angelras rappelle que pour sortir de SRE, Nîmes Métropole a été obligée de convaincre d'autres EPCI de l'aider, et s'est engagée, en contrepartie, à libérer des volumes pour qu'à terme certains EPCI, qui n'ont pas d'exutoire aujourd'hui, puissent rentrer, s'ils le souhaitent dans le temps, au SITOM. Dans le cadre de cette entente, Nîmes Métropole a libéré 7 000 tonnes au niveau du SITOM pour permettre à ces quatre communes de rentrer. La collectivité s'est également engagée dans le temps à pouvoir mieux trier et mieux recycler ses volumes pour pouvoir libérer de l'espace supplémentaire car il n'y aura pas de construction d'autre incinérateur dans le département du Gard. Il conclut en disant que c'est de l'optimisation de traitement des déchets entre tous les EPCI.</p>

	<p>Monsieur Touzellier rappelle qu'il était à l'initiative de cette démarche, et qu'au-delà de cette démarche commune, aujourd'hui Nîmes Métropole et les EPCI qui composent le SITOM ont la chance d'avoir deux outils qui permettent d'être indépendants ; l'incinérateur et le centre de tri. Mais il appelle les élus à la vigilance car il n'est pas impossible qu'un jour il y ait un schéma départemental ou un syndicat départemental qui se crée, et les EPCI pourraient perdre leur indépendance. Il explique que l'enjeu peut-être là à l'avenir, et que c'est bien d'essayer de mettre en commun les informations et les différents usages pratiqués.</p> <p>Monsieur le Président précise qu'il a assisté à une réunion avec Christophe Rivenq, et qu'il ne s'agit pas de recréer une usine à gaz derrière un syndicat avec des coûts de structure et de fonctionnement. Il explique que c'est simplement une démarche pour voir, car effectivement aujourd'hui la collectivité n'a pas de problème, mais ça permet d'appréhender, « parce que quelque part aussi, parfois, gouverner, c'est prévoir. »</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>057</b>	<p><b>Convention de mise à disposition de données dans le cadre du projet de caractérisation de la surchauffe urbaine Nîmoise.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Gaillard Maurice  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme ROUVERAND Valérie</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<i><b>Culture Traditions</b></i>	
<b>058</b>	<p><b>Autorisation donnée au Président de signer les conventions de partenariat à intervenir avec les communes membres pour la mise en place de la programmation en traditions régionales, approbation du règlement interne du concours d'abrivado pour 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BERKANI Abderzak</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>059</b>	<p><b>Autorisation donnée au Président de signer la convention annuelle avec la Fédération Française de Course Camarguaise relative aux conditions d'attributions de l'agrément pour l'organisation de courses camarguaise</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. DUPRET Gael</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>060</b></p>	<p><b>Approbation du principe de gratuité pour les manifestations Traditions / Camargue pour l'année 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. DESCLOUX Jean-Luc, M. LACHAUD Yvan, Mme ROUVERAND Valérie</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>061</b></p>	<p><b>Autorisation donnée au Président, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat à intervenir entre les communes membres et Nîmes Métropole pour la mise en place du programme « Les Vendredis de l'agglomération » et « Les Festivals de l'agglomération » pour l'année 2027</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier, Mme FAYET Sylvette, M. TOUZELLIER Frédéric</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>062</b></p>	<p><b>Approbation du principe de gratuité pour les spectacles des opérations "Les Vendredis et les Festivals de l'agglomération" pour la saison 2026-2027</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. CAMPELLO Jean-marc, Mme FAYET Sylvette, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>063</b></p>	<p><b>Autorisation donnée au Président de Nîmes Métropole ou à son représentant, à signer les conventions de partenariat à intervenir entre les communes membres et Nîmes Métropole pour la mise en place du Nîmes Métropole Jazz Festival 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BOLLEGUE Jacques, Mme FAYET Sylvette, M. PIO Christophe, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. POUDEVIGNE Jean-Louis</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>064</b></p>	<p><b>Fixation des tarifs des entrées du Nîmes Métropole Jazz Festival, édition 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme FAYET Sylvette</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>065</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention à l'association Jazz 70 pour l'organisation du Festival Off 2026 du Nîmes Métropole Jazz Festival et d'actions en faveur des écoles de musique du territoire de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. ANGELRAS Bernard, Mme DE GIRARDI Claude, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. DOUAIS Xavier, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme MENUT Jo, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>066</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention à l'association RAKAN MUSIQUES pour ses actions culturelles 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. TAULELLE Marc, M. VERDIER Michel</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>067</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention à l'association Eurek'Art pour son action culturelle 2026, autour de balades artistiques en paysages « Chemins de Traverses »</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. JACOB Thierry</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>068</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention à l'association Da Storm pour ses actions intercommunales 2026 autour du festival « Hip Hop au cœur de l'Agglo » et « Tout Simplement Hip Hop »</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme GARDEUR Veronique mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme GARDEUR Veronique</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>069</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention à l'association NEGPOS pour son action intercommunale 2026 autour du camion numérique</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Dupret Gael  <b>ABSTENTIONS :</b> M. DURAND-COUTELLE Jean-François  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme GIACOMETTI Corinne, M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, M. VALADIER Eddy, M. VERDIER Michel</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>070</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention exceptionnelle à la régie personnalisée de la SMAC de Nîmes Métropole, Paloma, pour la manifestation « Beau Weekend- Tinals » du 5 et 6 juin 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Gadille Gilles  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BOUGET Vincent mandataire de M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de Mme GIBON Amelie, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. DUPRET Gael, M. FERRIER Bruno, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, Mme MENUT Jo, M. PASTOR Frédéric, M. VALADE Daniel-Jean, Mme WOLBER Valentine</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

**071 Autorisation à signer la convention de co-financement avec la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée suite à la signature de la convention financière entre Nîmes Métropole et KOLLIRAMA SUD au titre du règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises de Nîmes Métropole.**

**RAPPORTEUR :** M. Fabregoul Olivier

**ABSTENTIONS :**

**CONTRE :**

*Ne prend pas part au vote :* **M. BERTIER Jean-francois, Mme BOURGADE Mary, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme GARDET Laurence, Mme MENUT Jo, Mme VENTURINI Pascale**

**Extrait des discussions :**

Monsieur le Président souhaite remercier la Présidente Delga car il a indiqué à maintes reprises dans cet hémicycle qu'il regrettait que la région ne participe pas à l'aide à l'immobilier d'entreprise, et c'est désormais chose faite. Il explique, pour reprendre un peu l'historique, qu'il y avait des engagements qui étaient pris, des écrits qui étaient là, et qu'en 2023 c'est l'arrêt du dispositif de l'aide à l'immobilier d'entreprise de la région. En avril 2023, la région lance un nouveau dispositif qui s'appelle contrat entreprise d'avenir, contrat stratégique souverain structurant rendu effectif en 2024. Ce dispositif inclut notamment une aide à l'immobilier d'entreprise avec les communautés de communes, sans mention du cas des agglomérations et des métropoles. Conclusion, ce contrat est interprété par l'agence AD'OCC, chargée d'instruire les demandes d'aide à l'immobilier pour le compte de la région, comme une exclusion des agglomérations et des métropoles, elle en informe donc Nîmes Métropole qui en prend acte. Pour AD'OCC, et donc pour Nîmes Métropole, la doctrine était que la région n'abondait plus. Dernièrement, en décembre 2025, la collectivité est revenue une nouvelle fois vers la région pour insister, parce que ça crée une concurrence déloyale par rapport à une région voisine présidée par Renaud Muselier, qui informe la collectivité qu'ils sont prêts à cofinancer Kollirama. Nîmes Métropole avait délibéré à l'époque, en 2024, à hauteur de 80 000 euros. L'aide globale va s'élever ainsi à 160 000 euros : 80 000 euros de Nîmes Métropole, dont un acompte de 40 000 euros déjà versé, et 80 000 euros de la région à venir car la région souhaite délibérer en février juste après ce conseil. Monsieur le Président indique qu'il regrette que des sociétés comme Soprema et Virbac n'aient pas pu bénéficier de ce type de financement, puisqu'avec la SPL, ces sociétés se sont tournées vers d'autres financements. Il donne en exemple le départ d'une unité d'hydravions en région PACA car la région PACA a donné 3 millions d'euros. Il dit que c'est important et qu'il est logique que dans la compétence développement économique de la région, la région puisse apporter une aide à l'immobilier d'entreprise. Il félicite la région de venir aux côtés de Nîmes Métropole pour financer l'aide à l'immobilier d'entreprise de Kollirama.

**UNANIMITE**

<p><b>072</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention à l'Association Jessica France CAP'TRONIC pour l'année 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Fabregoul Olivier  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BERTIER Jean-francois, M. GADILLE Gilles</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>073</b></p>	<p><b>Schéma d'Aménagement et de Développement de l'Aéroport - Approbation du bilan de la concertation préalable au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Fabregoul Olivier  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BOUGET Vincent mandataire de M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo  <i>CONTRE :</i> <b>M. RODRIGUEZ Yves</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier</b></p> <p><b>Extrait des discussions :</b></p> <p>Monsieur Bouget indique que ce bilan de concertation a le mérite de poser sur le papier des constats et des perspectives, des forces et des faiblesses, mais qu'il n'apporte pas de grandes révélations. Première observation ; selon lui il aurait été préférable de commencer par se poser ces questions avant de reprendre l'aéroport en pleine propriété. Il précise que pour lui, sans remettre en cause le sérieux et l'honnêteté du travail, la consultation n'a été centrée que sur les seules parties prenantes immédiates, ce qui explique peut-être l'absence totale de critiques ou même d'avis dubitatifs. Deuxième observation ; Monsieur Bouget indique que la question des aéroports de Montpellier et de Marseille n'est quasiment pas abordée. Qu'il y a juste une phrase pour dire que l'aéroport de Nîmes-Garons est au centre de Nîmes, Montpellier et Marseille, qui ne sont pas connectées, et qu'il faudrait qu'elles le soient. Il dit qu'en réalité, l'aéroport de Nîmes-Garons n'est pas vraiment au centre, mais plutôt en bordure de la zone d'affluence de Marseille et de celle de Montpellier, ce qui doit permettre de changer un peu la focale. Troisième observation ; Monsieur Bouget indique que la réflexion est à long terme avec la volonté d'avoir une stratégie à 20 ou 40 ans et que c'est très bien, mais qu'il y a des actions à mener en urgence, et que là visiblement, il n'y a pas de perspective. D'après Monsieur Bouget, le projet est centré sur l'aménagement de l'aéroport, mais qu'il n'est pas vraiment question de l'écosystème économique et industriel local. Il a presque l'impression d'une quasi-extraterritorialité de la plateforme parce qu'il ne voit pas dans ce document, dans ces documents, en tout cas ceux qui sont fournis, de lien entre les sous-traitants, entre les fournisseurs et les partenariats locaux qui sont liés au territoire de l'agglomération. Enfin, Monsieur Bouget se questionne sur la procédure d'autorisation environnementale à l'échelle de l'ensemble de la plateforme car il ne sait pas si c'est faisable, faute de projets très concrets et définis à ce stade, de demander une autorisation environnementale globale. De la même façon, il demande quel est l'objet de la DUP puisqu'en principe la DUP peut déboucher sur des expropriations, or là, a priori, Nîmes Métropole a récupéré la propriété intégrale de la plateforme.</p> <p>Monsieur Rodriguez questionne le Président par rapport au parking, car pour lui c'est une vraie problématique qui est rencontrée au niveau de la ville de Garons.</p> <p>Monsieur le Président répond que non, les problématiques de parking sont plus liées au trafic commercial qu'à la partie économique, mais il laisse répondre Monsieur le rapporteur sur le sujet.</p>

Monsieur Fabregoul ne sait pas s'il s'est bien fait comprendre sur ce schéma d'aménagement et de développement de l'aéroport. Il le répète ; ce n'est que le début de l'histoire, avant de faire un développement économique, de créer des emplois, de faire venir des entreprises, il faut aménager tout un complexe, dont le passager est une infime partie. Il répond à Monsieur Rodriguez que l'histoire du parking est prise en considération, mais que là il est sujet du schéma, c'est-à-dire qu'il est question de ce que la collectivité souhaite faire sur son territoire, sur cet aménagement. Monsieur Fabregoul précise qu'en ce moment toutes les flottes sont en train d'être changées, par exemple les Alpha Jets doivent l'être, et donc que l'aéro-industrie est en train de donner des feux verts pour s'installer partout en France. Nîmes Métropole est la seule à avoir des hangars bord de piste, et ce schéma donne tous les feux verts pour un aménagement futur. En ce qui concerne l'environnement, Monsieur Fabregoul souligne qu'il faut faire en sorte qu'il n'y ait plus de frein, et il explique que ce schéma va donner la possibilité à Nîmes Métropole de voir un ensemble et de voir ce qui sera fait en 2035 et plus loin sur cet aéroport. Pour Monsieur Fabregoul, il n'y a pas vraiment d'autre endroit qui vont permettre d'avoir autant d'emplois à créer avec cette industrie aéronautique qui est en explosion. Il indique qu'il faut mettre en place les surfaces commerciales et toutes les possibilités, qu'il faut faire la séparation des réseaux qui a déjà commencé, mais que tout ça, ce n'est que le début. Il n'est pas encore question des considérations de parking. Il trouve que c'est normal d'en parler, mais sur le schéma il est question de l'avenir du territoire. Il demande à ce que les conseillers communautaires aient une vision sur ce que sera l'avenir demain sur le territoire de l'agglomération.

Monsieur le Président répond que le problème du parking, c'est qu'il existe mais qu'il est trop cher et que donc les gens préfèrent se garer à l'extérieur. Il explique à Monsieur Bouget que ce n'est pas le sujet, car la délibération concerne une partie de l'aménagement de l'aéroport. Il insiste sur le fait que ce dont vient de parler Monsieur Fabregoul concerne la partie industrielle, car il n'y a pas de compensation environnementale sur les droits à construire en bord de piste, ce qui en fait un avantage. C'est-à-dire qu'il est possible de construire demain ; ce sont déjà des territoires et un foncier qui sont compensés. Il explique que sur le plan d'ensemble, quand, par exemple, la collectivité achète 20 hectares sur la commune de Saint-Gilles, au sud de la Sécurité civile ou en face de Sabena sur la partie plus à l'ouest au rond-point, il faut bien regarder le plan d'ensemble, demander l'autorisation globale pour voir après les droits à construire, parce que derrière, ça va permettre à Nîmes Métropole de voir combien de mètres carrés peuvent être construits et de proposer aux entreprises un certain nombre de mètres carrés pour s'installer. Il confirme, comme l'a dit Monsieur Fabregoul, que le schéma n'en est qu'au début, qu'il faut prévoir ce que la collectivité veut faire, quel est plan d'aménagement, s'il y aura du tertiaire, de l'industrie, de la sous-traitance... il insiste sur le fait que sur ce qui a été proposé à Sabena, c'est déjà compensé, ce n'est pas un problème. Il répond que lui parle de l'autre côté, puisqu'il y a une zone qui est déjà compensée au sud de l'aéroport, qui est gelée. Il explique que la compensation, c'est quelque chose qui est travaillée main dans la main avec la préfecture, même si parfois c'est un peu compliqué. Il dit que Nîmes Métropole est un exemple en France sur la manière et la méthode qui sont employées. Il trouve qu'il était judicieux de commander une étude sur un plan d'aménagement global pour ensuite demander une autorisation globale, ce qui permet à l'agglomération de définir le nombre de mètres carrés qu'il est possible de produire. Il donne l'exemple des 20 hectares qui ont été achetés au sud. Il y a le projet d'y faire un taxiway qui puisse relier ces 20 hectares à la piste, sauf qu'il y a un papillon bleu... c'est donc là où il faut travailler, pour voir ce qu'il est possible de faire et de ne pas faire. Et si cette étude globale n'est pas lancée, derrière c'est mission impossible. Il répond à Monsieur Bouget que les travaux en urgence ont été faits pour à peu près 15 millions d'euros, il s'agit de la séparation des réseaux avec l'armée. Et il lui demande de préciser quels sont les travaux d'urgence qui n'auraient pas été faits.

Monsieur Bouget répond qu'il ne parle pas des travaux en urgence, mais des actions à mener en urgence sur la question des vols commerciaux.

**MAJORITE**

<p><b>074</b></p>	<p><b>Actiparc Georges BESSE 2 à Nîmes. Compte rendu annuel à la collectivité de la société SAT, concessionnaire, arrêté au 31 décembre 2024</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Gregoire Jean-Christophe  <i>ABSTENTIONS :</i> M. BOUGET Vincent mandataire de M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, Mme MENUT Jo  <b>CONTRE :</b> M. RODRIGUEZ Yves  <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BEAUME Frederic, M. BERTIER Jean-francois, M. BONNE Olivier, M. CAMPELLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, Mme TOURNIER BARNIER Christine mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. COURDIL Francois, M. FABREGOUL Olivier, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GREGOIRE Jean-Christophe, Mme LECOQ Hélène, Mme MAY Chantal, M. NICOLAS Rémi, M. PASTOR Frédéric, Mme TOURNIER BARNIER Christine</p> <p style="text-align: center;"><b>MAJORITE</b></p>
<p><b>075</b></p>	<p><b>Opération d'Aménagement ZAE Nîmes Sud - Approbation de la concession à intervenir entre Nîmes Métropole et la SPL AGATE</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Gregoire Jean-Christophe  <i>ABSTENTIONS :</i>  <b>CONTRE :</b> M. RODRIGUEZ Yves  <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, M. CAMPELLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, Mme TOURNIER BARNIER Christine mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. CLEMENT Bernard, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. DOUAIS Xavier, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, M. GREGOIRE Jean-Christophe, M. LEROI Renaud, Mme MENUT Jo, M. PASTOR Frédéric, M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. POUDEVIGNE Jean-Louis, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. SCHIEVEN Richard, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole, M. TIBERINO Richard, Mme TOURNIER BARNIER Christine, Mme WOLBER Valentine</p> <p><b>Extrait des discussions :</b></p> <p>Monsieur Touzellier souhaite apporter deux réflexions par rapport à ce qui vient d'être dit. La première : lors du dernier conseil syndical du SCOT, il a donné l'évaluation des surfaces qui seraient éventuellement à redistribuer à tous les EPCI. Entre 2011 et 2021, un certain nombre de surfaces a été utilisé. Entre 2021 et 2031, il y aura une diminution de 50% de ces surfaces utilisées. Et entre 2031 et 2041, il y a encore 50 % des surfaces qui auront été utilisées. Ce qui veut dire que Nîmes Métropole avec ses 39 communes qui sont aussi attributaires de ces surfaces à utiliser, aura à un moment donné des discussions à avoir, pour chacune des communes et pour l'EPCI en même temps. Là où il faudra être vigilant selon lui, c'est de pouvoir utiliser très rapidement toutes les surfaces qui seront attribuées, parce que si cela n'est pas fait, il y en aura 50 % de moins en 2031. Il faut donc que la première pelle soit effective dans les surfaces décidées, que ce soit pour les zones de l'EPCI ou que ce soit pour les communes environnantes. La collectivité est aujourd'hui dans le tempo des surfaces qui seront à distribuer, puisqu'avec les 57 % qui ont été défalqués, elle a réduit d'autant la ligne LGV qui avait pris un certain nombre d'hectares considérables. Il explique qu'il faudra être très vigilant dans les années qui arrivent, après les élections, pour aller très vite dans les dossiers car si ce n'est pas le cas, dans cinq ans, il y aura 50 % en moins à utiliser. La deuxième : c'est plutôt à titre personnel, et il parlera pour Générac. Il explique que la commune est très favorable à ce que cette démarche se mette en place, notamment pour la prison car ça</p>

	<p>amènera quand même des emplois supplémentaires, mais par contre, sur la logistique, la commune sera très vigilante sur ce qui va se passer, le nombre de camions qui circuleront sur cette route sera à prendre en compte pour l'ensemble des villages concernés. Il dit qu'il faudra être partie prenante de cette démarche-là, que les élus qui sont en place ou qui seront en place, soient partie prenante, pour conserver une certaine tranquillité dans nos villages.</p> <p>Le Président répond que concernant le calendrier, ce ne sont pas les élus qui sont dans cet hémicycle qui retardent les projets. Pour cette opération, le sénateur Burgoa a fait part à Monsieur le Président de sa rencontre avec Gérard Darmanin, qui devrait faire dans les prochains jours une déclaration sur le calendrier puisque les procédures d'appel d'offres pour la prison de Nîmes sont lancées et il devrait donc y avoir un calendrier précis. Il répond à Monsieur Touzellier, au sujet du dernier point qu'il vient d'aborder, que ce n'est pas de la logistique mais de l'assemblage industriel qui permettra justement, comme l'a dit Monsieur Grégoire, d'utiliser le ferroulage et ainsi diminuer les poids lourds. Et il précise qu'entre la prison et cette société avec qui Nîmes Métropole a déjà signé une autorisation, c'est plus de 1000 emplois qui viendront sur cette zone d'activité économique, ce qui n'est pas négligeable.</p> <p style="text-align: center;"><b>MAJORITE</b></p>
<p><b>076</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention à Nîmes Université pour les projets du Collège Doctoral Languedoc Roussillon au titre de l'année 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Valade Daniel-Jean  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BERGOGNE Catherine, M. BERTIER Jean-francois, Mme TOURNIER BARNIER Christine mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, Mme GIANNACCINI Maryse, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. VALADE Daniel-Jean</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>077</b></p>	<p><b>Attribution d'une subvention au titre de l'année 2026 pour une contribution au financement du projet de Nîmes Université intitulé vers un campus intelligent et inclusif prévu dans la Convention de partenariat financier avec l'Etat et la Région (CPER) 2021-2027</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Valade Daniel-Jean  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. ANGELRAS Bernard, Mme BERGOGNE Catherine, M. BERTIER Jean-francois, M. BONNE Olivier, Mme TOURNIER BARNIER Christine mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. DOUAIS Xavier, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, Mme GIANNACCINI Maryse, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme SOLANA Carole, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. VALADE Daniel-Jean</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

<p><b>078</b></p>	<p><b>Attribution d une subvention pour les projets du Campus des Métiers et des Qualifications d Excellence HEREC porté par le Lycée Dhuoda au titre de l année 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Valade Daniel-Jean  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BERGOGNE Catherine, M. BERTIER Jean-francois, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, Mme GIANNACCINI Maryse, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VALADE Daniel-Jean</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>079</b></p>	<p><b>Autorisation à signer la convention avec Nîmes Université relative à la participation de Nîmes Métropole au projet pédagogique « Risques et Territoire » du Master 1 Design Innovation Société et du Master 2 Psychologie sociale et environnementale</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Valade Daniel-Jean  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BERGOGNE Catherine, M. BERTIER Jean-francois, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, Mme GIANNACCINI Maryse, M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, M. MARQUET Daniel, M. VALADE Daniel-Jean, M. VALADIER Eddy, M. MARQUET Daniel mandataire de M. VOLEON Daniel</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p><b>080</b></p>	<p><b>Requalification de la ZAE communautaire du Marché Gare à Nîmes - Concession d'aménagement avec la SPL AGATE - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Année 2024</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Descloux Jean-Luc  <b>ABSTENTIONS :</b> M. BOUGET Vincent mandataire de M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BERGOGNE Catherine, M. BERTIER Jean-francois, M. CAMPELLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, Mme GIANNACCINI Maryse, M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, M. GREGOIRE Jean-Christophe, M. LEROI Renaud, M. PASTOR Frédéric, M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VALADIER Eddy</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

*Aménagement du Territoire*

<p>081</p>	<p><b>Approbation de la convention annuelle portant sur le programme partenarial de travail 2026 entre l'Agence d'Urbanisme et Développement de la région Nîmoise et Alésienne (A'U) et la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Descloux Jean-Luc <b>ABSTENTIONS :</b> Mme FAYET Sylvette <b>CONTRE :</b> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme GARDEUR Veronique</b> mandataire de <b>M. BELHAJ Halim, Mme BERGOGNE Catherine, M. BERTIER Jean-francois, M. BONNE Olivier, Mme LEBLOND Tiphaine</b> mandataire de <b>Mme GIBON Amelie, M. CAMPELLO Jean-marc, M. CLEMENT Bernard, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. DE GONZAGA Patrick, M. DESCLOUX Jean-Luc, M. DURAND-COUTELLE Jean-François, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, Mme GARDEUR Veronique, Mme GIANNACCINI Maryse, M. VALADIER Eddy</b> mandataire de <b>M. GILLI Serge, M. GRANAT Jean-Jacques, Mme LEBLOND Tiphaine, M. NICOLAS Rémi, M. PIO Christophe, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. TAULELLE Marc, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VALADIER Eddy, Mme WOLBER Valentine</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<p>082</p>	<p><b>Opération Magna Porta - Concession d'aménagement avec la SPL AGATE - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Année 2024</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Granat Jean-Jacques <b>ABSTENTIONS :</b> M. BOUGET Vincent mandataire de <b>M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo</b> <b>CONTRE :</b> <b>M. RODRIGUEZ Yves</b> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BERTIER Jean-francois, M. CAMPELLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. ANGELRAS Bernard</b> mandataire de <b>M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, M. VALADIER Eddy</b> mandataire de <b>M. GILLI Serge, M. GREGOIRE Jean-Christophe, M. LEROI Renaud, Mme NICOLAS Helene, M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, M. VALADIER Eddy, Mme WOLBER Valentine</b></p> <p><b>Extrait des discussions :</b></p> <p>Madame Fayet interroge Monsieur le rapporteur concernant la page 18 du CRAC, sur laquelle il est indiqué que l'on avait 16 202 000 € de cessions de terrain entre 2026, 2028 et 2030. Selon elle si l'on compte 30 euros le mètre carré et qu'on fait la division ça fait 54 hectares. Par contre, elle indique qu'à la page 15, l'addition des lots 1, 2, 3 et 4 fait 46,1 hectares, soit une différence de 7,9 hectares. Elle souhaite savoir quel est le bon chiffre et combien d'hectares sont commercialisés sur la commune de Manduel.</p>

Monsieur Granat demande au Président de suspendre la séance afin que Monsieur Pelain, Directeur Général de la SPL, réponde aux interrogations de Madame Sylvette Fayet.

**Suspension de séance par Monsieur le Président pour l'intervention de Monsieur Pelain en réponse à Madame Fayet.**

**Monsieur le Président lève la suspension de séance.**

**MAJORITE**

**083 Opération Magna Porta - Concession d'aménagement avec la SPL AGATE - Approbation de l'avenant n°2**

**RAPPORTEUR :** M. Granat Jean-Jacques

*ABSTENTIONS :* Mme BERGOGNE Catherine, M. BERKANI Abderzak, M. DE GONZAGA Patrick, Mme DUMONT Sylvie, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. MARQUET Daniel, M. TAULELLE Marc, M. MARQUET Daniel mandataire de M. VOLEON Daniel

*CONTRE :* **M. BOUGET Vincent mandataire de M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme GIANNACCINI Maryse, Mme MENUT Jo**

*Ne prend pas part au vote :* **M. BERTIER Jean-francois, M. CAMPELLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, M. GREGOIRE Jean-Christophe, M. LEROI Renaud, M. PASTOR Frédéric, M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, Mme WOLBER Valentine**

**Extrait des discussions :**

Madame Fayet prend la parole concernant ce dossier car ce n'est pas un simple avenant technique, il entérine une baisse de près de 50 % des produits de cession foncière, passant de 14 millions initialement prévus à environ 7 millions. Elle explique que cette baisse résulte majoritairement de la réduction des surfaces cessibles, mais aussi d'une baisse du prix du mètre carré qui passe de 30 euros à 25 euros sur un site pourtant considéré comme stratégique. Elle indique qu'en 2019, le projet portait sur environ 140 hectares et la participation de Nîmes Métropole était de 19,2 millions d'euros, et qu'après révision, le projet est désormais réduit à une cinquantaine d'hectares commerçables, soit trois fois moins, mais la participation de Nîmes Métropole à l'opération passe à 21,7 millions d'euros, alors que la participation prévisionnelle de la collectivité était de 15 677 000 d'euros en 2024, suite à la révision du projet à la baisse et à l'abandon de la partie redessanaise. Soit presque 6 millions de plus, autrement dit moins de terrain, moins de recettes, mais plus d'argent public. Elle rappelle qu'avec Vincent Bouget, en 2020, ils ont rencontré le Directeur de la SPL AGATE pour échanger sur les problématiques hydrauliques sur cette zone ainsi que sur les compensations environnementales, et qu'ils en avaient fait part au Conseil Communautaire dans le courant de l'année 2021. Elle s'étonne qu'aujourd'hui, tout le monde semble surpris qu'il faille créer des bassins d'exondement, rehausser les plateformes, pour un coût supplémentaire de plusieurs millions d'euros. Deuxième point le foncier ; elle relève que l'avenant prévoit de céder les terrains à 25 euros le mètre carré, alors qu'ils étaient à 30 euros et que dans la plupart des zones d'activité, le mètre carré est vendu plus cher que cela. Elle s'interroge sur la raison de la baisse du prix et suppose soit qu'il y a des difficultés à faire venir les gens sur cette zone et qu'il faut casser les prix, soit que l'aménageur NGE Magna Porta Développement fait le choix d'augmenter sa marge lors des ventes. Selon Madame Fayet, la collectivité, c'est-à-dire l'argent public, finance les ouvrages lourds, prend le risque et renonce à plusieurs millions d'euros de valorisation foncière. Elle espère que, comme le Président l'a annoncé, il y aura beaucoup d'emplois à l'arrivée mais elle en doute. Elle se questionne

au sujet de la société Magna Porta Développement qui bénéficie d'un foncier préparé, sécurisé et vendu à bas prix ; "est-ce encore un partenaire d'aménagement ou est-ce devenu un acquéreur largement sécurisé par l'argent public ?". Madame Fayet prévient d'un potentiel risque juridique concernant la hausse de la participation publique dépasse les 10 %, seuil au-delà duquel une nouvelle procédure de mise en concurrence est normalement requise, précision apportée page 5 de l'avenant. Selon elle, 2,4 millions rapportés à la participation initiale de 19,2 millions représentent 12,5 % d'augmentation et si le montant de la participation de 2024 est pris en compte, là il y a une hausse qui dépasse les 38 %, d'où le doute réel sur la légalité de cet avenant. Elle souhaiterait que des audits indépendants et objectifs du projet soient réalisés avant d'engager encore davantage l'argent public des contribuables car aujourd'hui, pour son groupe, Magna Porta qui était censé être un projet structurant sur le territoire, devient un risque important financier, économique et peut-être juridique. Elle précise qu'en l'absence d'un éclairage sérieux et objectif sur ce dossier, le groupe Nîmes Citoyenne à Gauche n'approuvera pas cette délibération.

Monsieur Pastor propose à Madame Fayet de faire un état des lieux, comme en 2020, sur la ventilation des dépenses sur le projet de Magna Porta. En revanche, sur le commentaire à propos des chiffres, il pense que le delta d'évolution de la participation de la collectivité se monte à 2,4 millions d'euros, c'est-à-dire de 19 264 000 à 21 675 000. Il précise également l'implication et la demande forte des services de l'État qui augmente les dépenses en termes d'environnement de plus de 3 millions d'euros. Et il y a aussi le surcoût de raccordement d'Enedis qui rallonge la facture avec 600 000 euros supplémentaires. Il termine en disant qu'il y a bien un delta de 2,4 millions d'euros, mais que la collectivité a des engagements à tenir, et en particulier face à l'environnement.

Monsieur Touzellier rajoute au sujet des surfaces que lorsque le dossier a été repris en 2020, le projet était sur 160 hectares entre Manduel et Redessan, mais en termes de compensation, ça faisait vite monter l'addition, et ces schémas budgétaires étaient impensables. Il explique qu'il a également rencontré Fabienne Richard à ce moment-là, qui ne souhaitait pas que Magna Porta reste sur Redessan, car elle souhaitait voir elle-même ce qu'elle pouvait faire en termes de dynamique économique sur sa commune. Donc le projet s'est réduit uniquement sur la commune de Manduel, mais il précise que si le projet était resté à 160 hectares, rien n'aurait pu être réalisé car les compensations étaient trop nombreuses à faire. Il explique également que ce sont les mesures de l'État qui ont vraiment été vécues à partir de 2020 qui ont fait monter la note à payer, et c'est également pour ça que les surfaces ont été réduites d'autant.

Monsieur Granat souhaite conclure sur une note positive pour sa dernière délibération, surtout qu'il était le pilote de Magna Porta. Pour lui, dans les prochaines années, le projet Magna Porta va faire parler de lui. Il espère que le débat va finir par s'apaiser quand de belles entreprises viendront s'implanter et que les 2000 emplois seront créés car il croit que c'est un véritable projet pour le territoire de l'agglomération lors du prochain mandat.

**Suspension de séance par Monsieur le Président pour l'intervention de Monsieur Pelain.**

**Monsieur le Président lève la suspension de séance.**

Monsieur le Président fait un rappel pour tous les élus que le projet a démarré sur 160 hectares, qu'il a été diminué à 60, pour 40 hectares constructibles, et qu'il se termine à 29 hectares pour 220 hectares de compensation. Il explique que Nîmes Métropole est bon élève, qu'elle respecte, et qu'elle est même un exemple national, car à Nîmes et dans le Gard, plus que nulle part ailleurs, les règles sont hors normes. En ce qui concerne les tarifs, il précise que ce sont souvent des terrains viabilisés qui sont vendus et que la viabilisation coûte cher, et c'est parce que les terrains vendus à NGE ne sont pas viabilisés qu'ils sont vendus à 25 € le mètre carré. C'est à NGE de faire et de prendre à sa charge la viabilisation. Il termine en rassurant les élus et en leurs expliquant qu'il y a un comité d'agrément le 11 février avec NGE et qu'il va y avoir de nouvelles signatures d'entreprises.

	<b>MAJORITE</b>
<i>Prospective et Innovation</i>	
<b>084</b>	<p><b>Modification du Schéma Directeur Gecko relatif à l'aménagement et aux usages numériques</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Planes Patrice  <b>ABSTENTIONS :</b> M. BERKANI Abderzak  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>085</b>	<p><b>Adhésion à la Centrale d'achat Focus Numérique et au Syndicat Mixte ouvert Val d'Oise Numérique en tant que membre associé</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Planes Patrice  <b>ABSTENTIONS :</b>  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme BERGOGNE Catherine, M. BONNE Olivier, M. TOUZELLIER Frédéric</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<i>Politique de la Ville</i>	
<b>086</b>	<p><b>Contrat de ville Engagement Quartiers 2030 : Attribution de subventions par Nîmes Métropole dans le cadre de son appel à projets 2026</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Tiberino Richard  <b>ABSTENTIONS :</b> M. BERTIER Jean-francois, M. TAULELLE Marc  <b>CONTRE :</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier, M. COURDIL Francois, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. PIO Christophe, M. TIXADOR Gilles, Mme WOLBER Valentine</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

*Social*

<b>087</b>	<p><b>Autorisation donnée au Président de signer la convention de partenariat 2026 avec l'association Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole.</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme Rey-Deschamps Geraldine <b>ABSTENTIONS :</b> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry <b>CONTRE :</b> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de Mme GIBON Amelie, M. CAMPELLO Jean-marc, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. DOUAIS Xavier, M. ANGELRAS Bernard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. GRANAT Jean-Jacques, M. LEROI Renaud, M. PLANES Patrice, Mme TUDELA Dominique, M. VALADE Daniel-Jean</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Habitat*

<b>088</b>	<p><b>Autorisation donnée au Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Metropole d'approuver la modification de périmètre par voie d'avenant n°1 à la convention d'habilitation et de partenariat avec la CAF dans le cadre de l'OPAH RU « centre ancien » de Saint-Gilles</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme Rey-Deschamps Geraldine <b>ABSTENTIONS :</b> <b>CONTRE :</b> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier, M. CAMPELLO Jean-marc, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
<b>089</b>	<p><b>Autorisation donnée au Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Metropole d'approuver la modification de périmètre par voie d'avenant n°1 à la convention d'habilitation et de partenariat avec la MSA dans le cadre de l'OPAH RU « centre ancien » de Saint-Gilles</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme Rey-Deschamps Geraldine <b>ABSTENTIONS :</b> <b>CONTRE :</b> <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier, M. CAMPELLO Jean-marc, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, M. RODRIGUEZ Yves, Mme ROULLE Sophie</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

090	<p><b>Avenant n°1 a la convention cadre Petites Villes de Demain (pdv) de la ville de Saint-Gilles</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme Rey-Deschamps Geraldine  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier, M. CAMPELLO Jean-marc</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
091	<p><b>Autorisation donnée au Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole de signer le contrat de mixité sociale avec l'Etat, l'EPF et la commune de Caissargues</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Mme Rey-Deschamps Geraldine  <i>ABSTENTIONS :</i>  <i>CONTRE :</i>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>Mme GARDEUR Veronique mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BONNE Olivier, M. CAMPELLO Jean-marc, Mme GARDET Laurence, Mme GARDEUR Veronique, M. TAULELLE Marc, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VERDIER Michel</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
092	<p><b>Cofinancement d'un poste de « médiateur grands passages »</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> M. Leroi Renaud  <i>ABSTENTIONS :</i> M. GAILLARD Maurice, M. TIBERINO Richard, Mme WOLBER Valentine  <i>CONTRE :</i> <b>M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, M. GRANAT Jean-Jacques, M. JACOB Thierry, M. PREVOTEAU Gaétan, M. VALADIER Eddy</b>  <i>Ne prend pas part au vote :</i> <b>M. BONNE Olivier</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MAJORITE</b></p>

**LA SÉANCE EST LEVÉE À 19 heures 40**

Le Président,  
Franck PROUST